

Merci de nous prévenir de toute présence de plantes invasives aux abords de l'Erdre.



Il existe un grand nombre d'espèces exotiques invasives (Renouée du Japon, Elodée dense, Herbe de Pampa, etc.).

- Plus d'informations sur les plantes invasives de l'Erdre : [www.edenn.fr](http://www.edenn.fr).
- Mieux connaître la problématique des plantes exotiques dans les Pays de la Loire : [www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr) (dans l'onglet : ressources naturelles et paysages « plantes invasives »).

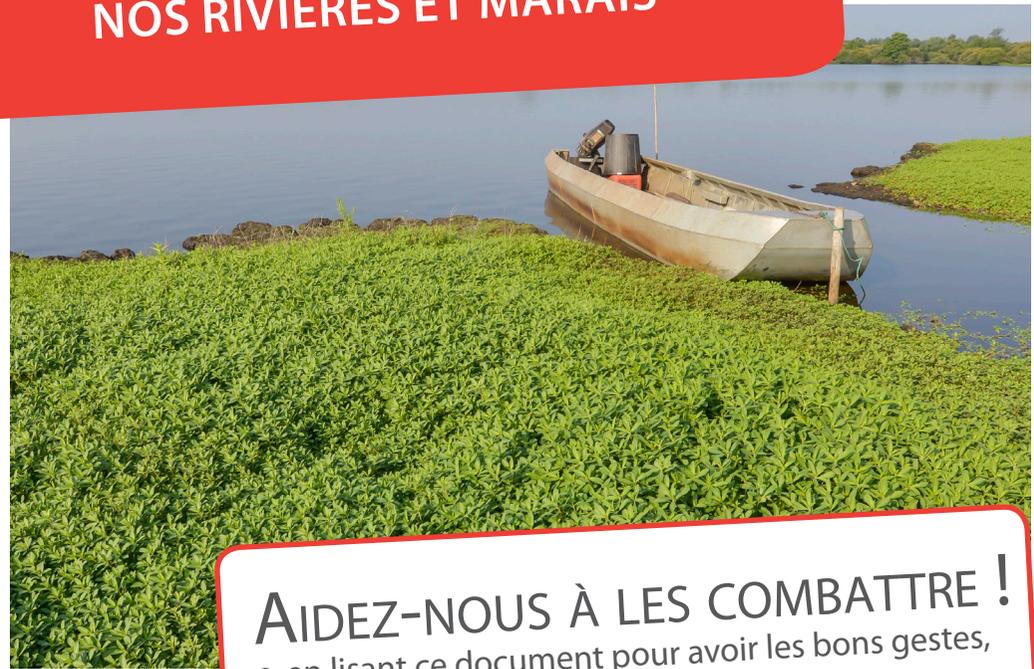


Syndicat mixte EDENN - 32 quai de Versailles - 44000 Nantes

Tél. 02 40 48 24 42 • [edenn@orange.fr](mailto:edenn@orange.fr)

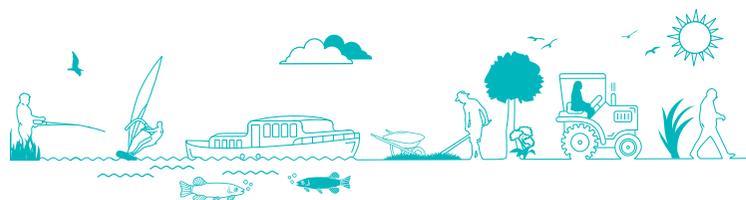
[www.edenn.fr](http://www.edenn.fr)

CES PLANTES EXOTIQUES  
QUI ENVAHISSENT  
NOS RIVIÈRES ET MARAIS



AIDEZ-NOUS À LES COMBATTRE !

- en lisant ce document pour avoir les bons gestes,
- en nous indiquant où elles sont présentes.



**edenn**  
Ensemble pour la reconquête de l'Erdre

## RECONNAITRE les plantes envahissantes

Les plantes exotiques invasives sont des végétaux dont la prolifération entraîne des dysfonctionnements, des dommages sur l'environnement et constitue aujourd'hui une des premières causes mondiales de perte de la biodiversité. Elles ont tendance à se multiplier rapidement en envahissant la zone aquatique disponible : elles captent toute la lumière et consomment les ressources empêchant la biodiversité locale de se développer.

### LA JUSSIE

- Plante aquatique originaire d'Amérique du sud introduite en France au 19<sup>ème</sup> siècle.
- La fleur de Jussie, d'un jaune vif, mesure de 2 à 3 centimètres de diamètre (floraison : de juin à septembre).
- Elle tapisse uniformément les plans d'eau.
- Se retrouve dans les eaux stagnantes à faible courant, les fossés, les prairies humides, les étangs et bassins d'ornement.



### LE MYRIOPHYLLE DU BRÉSIL

- Floraison de juin à septembre.
- Plante amphibie.
- Tige se dressant au dessus de l'eau, feuilles vert clair en lanières fines.
- Se retrouve dans les milieux humides, les eaux stagnantes ou à faible courant, dans les bassins d'ornement, les étangs et les aquariums.



## QUE FAIRE ?

Attention !  
Le moindre morceau de tige peut reconstituer une plante entière ! \_\_\_\_

### AVOIR LES BONS GESTES

- Ne pas les faucher.
- Ne pas passer en embarcation dans les herbiers aquatiques.
- Ne pas les cueillir.
- Ne pas les arracher.
- Ne pas les replanter.

### INFORMER L'EDENN ET/OU VOTRE COMMUNE

Afin d'améliorer les connaissances sur l'envahissement de la vallée de l'Erdre par les plantes exotiques, le syndicat mixte Edenn effectue un recensement de la présence de ces plantes sur l'Erdre, ses abords et ses affluents. Afin de recueillir avec le plus de précision possible les données concernant ce phénomène, n'hésitez pas à nous communiquer toute information concernant la présence de ces végétaux.

L'Edenn reste à votre disposition pour effectuer une détermination plus précise en cas de doute sur l'espèce présente et vous apporter des conseils techniques.

#### Merci de nous signaler par mail, courrier ou téléphone :

- le site touché par la jussie (lieu-dit, commune, coordonnées GPS si possible),
- la superficie concernée,
- le milieu envahi (bassin, étang, cours d'eau, prairie humide, marais exondé, etc.).